

- 12° *Physique*, deux heures dans les quatre premières classes ;
13° *Propédeutique philosophique*, deux heures dans les deux premières classes ;
14° *Dessin*, deux heures dans les cinq dernières classes ;
15° *Chant*, deux heures dans toutes les classes ;
16° *Gymnastique*, deux heures pour tous les élèves.

Si nous comparons les leçons et le nombre d'heures indiquées dans ces deux programmes, nous trouvons des différences très sensibles ; citons d'abord le latin, auquel M. Milissis accorde peu de temps. Il faudrait consacrer à cette langue au moins autant d'heures qu'on en consacre au grec en Allemagne, c'est-à-dire six heures par semaine. De plus, en Allemagne, depuis la quatrième, les classes comprennent deux divisions, dont chacune conserve l'élève pendant un an. Ainsi la durée des études, dans les gymnases et dans les progymnases en Prusse est de neuf ans ; l'élève qui y entre à l'âge de neuf ou dix ans ne les quitte que pour suivre les cours de l'Université, à dix-huit ou dix-neuf ans. Mais puisque, d'après le projet de M. Milissis, l'école primaire améliorée peut faciliter les études du gymnase, nous n'insisterons pas sur la division des classes. Nous approuvons aussi l'enseignement obligatoire du dessin, du chant, de la gymnastique et des exercices militaires. Mais, ce qui nous paraît étrange, c'est le silence absolu que cette loi garde sur l'instruction réelle et pratique, et le peu de place qu'y tient l'enseignement spécial, dont nous avons tant besoin pour le commerce et l'agriculture. Il est indispensable, croyons-nous, de créer des écoles de ce genre pour les jeunes gens qui n'ont pas le loisir de se former longuement l'esprit par l'étude des belles-lettres, et qui recherchent seulement la connaissance des choses pratiques et des langues mo-

